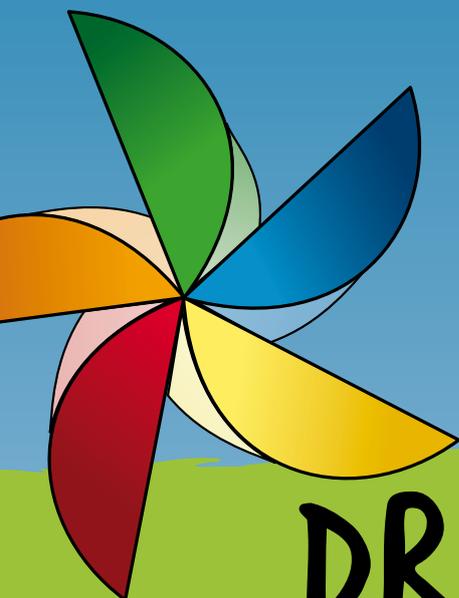




Bureau
international
du Travail
Genève



DROIT AU BUT: ÉLIMINONS LE TRAVAIL DES ENFANTS

12 JUIN 2010



JOURNÉE MONDIALE CONTRE
LE TRAVAIL DES ENFANTS

TRAVAIL DÉCENT

Un monde meilleur commence par là.



www.ilo.org/travaildecent

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

La célébration, **le 12 juin 2010**, de la Journée mondiale contre le travail des enfants aura lieu un mois tout juste après la Conférence mondiale sur le travail des enfants. Cette Conférence qui doit se tenir aux Pays-Bas sera l'un des événements majeurs de ces dix dernières années. La Journée mondiale sera l'occasion d'offrir aux autorités nationales et locales l'opportunité d'organiser des activités dans le cadre de la dynamique créée par la Conférence mondiale et d'amplifier ainsi le mouvement mondial contre le travail des enfants.



Au cours de cette journée, nous demandons de :

- * redoubler d'efforts dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants de toute urgence.
- * intensifier les efforts au niveau mondial, national et local pour que les mesures de lutte contre toutes formes de travail des enfants soient partie intégrante des stratégies pour la réduction de la pauvreté, la protection sociale et la planification de l'éducation.
- * renforcer l'engagement politique et social de lutte contre le travail des enfants avec les partenaires sociaux et la société civile, jouant tous deux un rôle de premier plan en matière d'activités de promotion et de sensibilisation.

LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS

Cela fait maintenant dix ans que la convention no. 182 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les pires formes de travail des enfants est entrée en vigueur. À ce jour, plus de 90 pourcent des États membres de l'OIT ont ratifié cette convention.

Des millions d'enfants travailleurs ont bénéficié de la campagne de la convention contre des pratiques telles que l'utilisation des enfants à des fins d'esclavage, de travail forcé, traite, servitude pour dettes, servage, pornographie, recrutement forcé ou obligatoire en vue de leur utilisation dans des conflits armés et toutes formes de travail susceptibles de nuire à leur sécurité, santé ou moralité.

Cependant, malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire. Trop d'enfants sont encore astreints à des formes de travail totalement inacceptables. Les États membres de l'OIT ont fixé comme objectif l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016. Parvenir à cet objectif exige qu'un accroissement majeur de l'effort et de l'engagement soit entrepris. Le suivi, prévu après la Conférence mondiale de mai 2010, donne aux pays l'occasion d'évaluer les progrès réalisés, ce qu'il reste à faire et comment faire face aux défis restants.



INTENSIFICATION DES EFFORTS PAR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ, LA PROTECTION SOCIALE ET L'ÉDUCATION

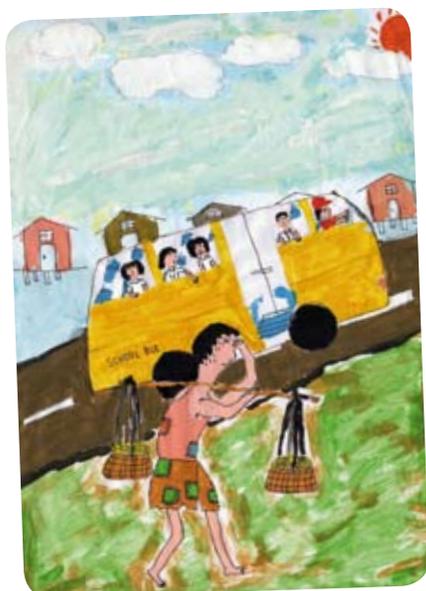


Le travail des enfants au niveau mondial perpétue le cycle de la pauvreté empêchant les familles et les nations de réaliser pleinement leur potentiel. Notre défi est de briser ce cycle. Les familles pauvres comptent parfois sur la contribution des gains d'un enfant au budget familial ou, faute d'un revenu suffisant, ces familles peuvent se trouver dans l'impossibilité de payer les frais directs ou indirects liés à l'éducation. Lutter contre la pauvreté des familles est un élément principal de la stratégie visant à lutter contre le travail des enfants.

Il est primordial de s'assurer que les adultes aient un emploi et un travail décent. Les gouvernements peuvent également mettre en œuvre des stratégies en matière de protection sociale, afin d'aider les familles pauvres. Il s'est avéré que les programmes de transferts en espèces et d'alimentation scolaire aient un impact positif conséquent dans la promotion de l'accès à l'éducation et la réduction du travail des enfants.

La lutte contre le travail des enfants est étroitement liée aux progrès réalisés par l'éducation de base. Selon les plus récentes estimations, 72 millions d'enfants, en âge d'aller à l'école primaire, dont plus de la moitié sont des filles, et 71 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école secondaire ne sont pas scolarisés. De plus, le taux d'absentéisme parmi les enfants scolarisés est élevé. Un fort engagement au niveau mondial, national et local doit être entrepris afin d'assurer l'éducation pour tous les enfants ayant atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi ainsi que des opportunités à ceux qui n'ont pas eu la chance de recevoir une éducation formelle.

RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE ET SOCIAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS



Les organisations d'employeurs et de travailleurs ont été d'ardents défenseurs des conventions de l'OIT sur le travail des enfants. Si nous voulons élever la prise de conscience sur ce sujet au niveau national, nous devons impliquer les organisations d'employeurs et de travailleurs de manière centralisée. Outre les gouvernements eux-mêmes, les partenaires sociaux sont souvent les mieux organisés, ainsi que les plus ardents défenseurs d'une prise d'action. S'exprimant lors de la Conférence internationale du Travail de 2006, le Directeur général de l'OIT a déclaré que « Les mandants tripartites de l'OIT sont des pionniers de la lutte contre le travail des enfants en maintenant cette question à l'ordre du jour et en construisant des alliances pour éliminer ce fléau aux niveaux national et mondial ».

Localement, les organisations de la société civile peuvent aussi jouer un rôle déterminant auprès de nombreuses communautés au sein desquelles se pose le problème du travail des enfants. En effet, elles peuvent promouvoir des activités de sensibilisation, ainsi que des changements de comportement face au travail des enfants, au profit de l'éducation et du développement des compétences.

REJOIGNEZ-NOUS POUR (CÉLÉBRER LE 12 JUIN 2010 !



La Journée mondiale contre le travail des enfants cherche à promouvoir une prise de conscience et des actions pour combattre le travail des enfants. Le soutien à la Journée mondiale croît d'année en année. En 2010, lors de la Journée mondiale contre le travail des enfants, nous espérons une large participation des gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs, agences des Nations Unies et de toutes autres personnes impliquées dans la lutte contre le travail des enfants.



Nous aimerions que vous et votre organisation participiez à la Journée mondiale de 2010. Rejoignez-nous et unissez votre voix à celles du mouvement mondial contre le travail des enfants. Pour de plus amples informations, merci de contacter ipec@ilo.org.